## Pictogrammes de danger du règlement CLP - Classes et catégories de danger associées

SGH01	SGH02	SGH03	SGH04	SGH05	SGH06	SGH07	SGH08	SGH09
								¥2>
Explosibles instables     Explosibles, divisions     1.1, 1.2, 1.3, 1.4     Substances et mélanges autoréactifs, type A     Peroxydes organiques, type A	<ul> <li>Gaz inflammables, catégorie 1</li> <li>Aérosols, catégories 1, 2</li> <li>Liquides inflammables, catégories 1, 2, 3</li> <li>Matières solides inflammables, catégories 1, 2</li> <li>Substances et mélanges autoréactifs, types C, D, E, F</li> <li>Liquides pyrophoriques, catégorie 1</li> <li>Matières solides pyrophoriques, catégorie 1</li> <li>Substances et mélanges auto-échauffants, catégories 1, 2</li> <li>Substances et mélanges qui, au contact de l'eau, dégagent des gaz inflammables, catégories 1, 2, 3</li> <li>Peroxydes organiques, types C, D, E, F</li> </ul>	Gaz comburants, catégorie 1  Liquides comburants, catégories 1, 2, 3  Matières solides comburantes, catégories 1, 2, 3	Gaz sous pression:     gaz comprimés     gaz liquéfiés     gaz liquéfiés réfrigérés     gaz dissous	Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux, catégorie 1     Corrosion/irritation cutanée, catégories 1A, 1B, 1C     Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 1	Toxicité aiguë, catégories 1, 2, 3	Toxicité aiguë, catégorie 4     Corrosion/irritation cutanée, catégorie 2     Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2     Sensibilisation cutanée, catégories 1, 1A et 1B     Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique, catégorie 3     Dangereux pour la couche d'ozone, catégorie 1	Sensibilisation respiratoire, catégories 1, 1A, 1B     Mutagénicité sur les cellules germinales, catégories 1A, 1B, 2     Cancérogénicité, catégories 1A, 1B, 2     Toxicité pour la reproduction, catégories 1A, 1B, 2     Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique, catégories 1, 2     Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée, catégories 1, 2     Danger par aspiration, catégorie 1	Dangers     pour le milieu     aquatique -     Toxicité aiguë,     catégorie 1      Dangers     pour le milieu     aquatique -     Toxicité     chronique,     catégories 1, 2





- Substances et mélanges autoréactifs, type B
- Peroxydes organiques, type B
- \* (4<sup>ème</sup> ATP): Les modifications introduites par cette adaptation sont assorties de dérogations d'application courant jusqu'au 1<sup>er</sup> décembre 2016 pour certaines substances.

## Pas de pictogramme de danger pour :

- Explosibles, divisions 1.5, 1.6
- Gaz inflammables, catégorie 2
- Gaz chimiquement instables, catégories A, B (pas de picto supplémentaire/gaz inflammables) (4ème ATP)
- Aérosols, catégorie 3 (4ème ATP)
- Substances et mélanges autoréactifs, type G
- Peroxydes organiques, type G
- Toxicité pour la reproduction, catégorie supplémentaire : effets sur ou via l'allaitement
- Dangers pour le milieu aquatique Toxicité chronique, catégories 3, 4